

574364-2025 - Kompetizzjoni

Franza – Xogħol tal-kostruzzjoni għall-impjanti ta' l-enerġija – Installation photovoltaïque villageoise avec réseau de distribution BT et insertion paysagère - Commune de LA POSSESSION - MAFATE - AURERE

OJ S 168/2025 03/09/2025

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – régim standard - Avviż tal-bidla

Xogħliljet

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem ufficjali: SIDELEC Réunion

Email: marches@sidelec.re

Tip legali tax-xerrej: Awtorità lokali

Attività tal-awtorità kontraenti: Servizzi pubblici generali

Attività tal-entità kontraenti: Attivitajiet relatati mal-elettriku

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Installation photovoltaïque villageoise avec réseau de distribution BT et insertion paysagère - Commune de LA POSSESSION - MAFATE - AURERE

Deskrizzjoni: La présente consultation a pour objet l'exécution sur la commune de La Possession à Mafate sur Aurère, pour le compte du Sidélec Réunion, maître d'ouvrage, des travaux de réalisation d'une installation photovoltaïque autonome avec stockage (batterie Lithium-Fer-Phosphate) et d'un réseau de distribution d'électricité basse tension enfoui sous les sentiers et végétalisation des abords de la centrale.

Identifikatur tal-proċedura: 6fb791bf-838c-49cf-a20a-201824aeea41

Tip ta' proċedura: Miftuħa

Il-proċedura hija aċċellerata: le

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħliljet

Klassifikazzjoni princiċiali (cpv): 45251100 Xogħol tal-kostruzzjoni għall-impjanti ta' l-enerġija

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 45231400 Xogħol tal-kostruzzjoni tal-linji ta' l-enerġija elettrika, 77310000 Servizzi tat-ħawwil u l-manutenzjoni ta' oqsma ħodor, 45232200 Xogħliljet anċillarji għal-linji ta' l-enerġija elettrika

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: Aurère Mafate

Belt: La Possession

Kodiċi postali: 97419

Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Les caractéristiques principales des travaux à réaliser sont décrites dans les différents Cahiers des Clauses Techniques Particulières, leurs annexes et les CDPGF du DCE. Il s'agit principalement, pour la réalisation de l'ouvrage : - Défrichage et terrassement du terrain ; - Fourniture et réalisation d'un local technique solaire en bois sous tôle avec son radier béton ; - Fourniture, pose, raccordement et mise au point de l'installation

photovoltaïque autonome avec système de stockage batterie LiFePO4 ; - Réalisation d'un réseau Basse Tension enterré, y compris la coupe éventuelle de certains arbres ; - Transport sur site par héliportage de l'ensemble des installations à construire et personnels ; - Evacuation des anciens générateurs photovoltaïques et des appareils électroménagers obsolètes ; - Travaux d'aménagement paysager par végétalisation des différents sites de la centrale de production (épierrage, fourniture et plantation de plants, fourniture et pose d'une cuve de récupération des eaux pluviales sur le local technique solaire, etc).

2.1.3. Valur

Valur stramat mingħajr VAT: 2 151 000,00 EUR

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Baži legali:

Direttiva 2014/25/UE

Code de la commande publique en vigueur en France - Appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2 et R2124-2-1° du Code de la Commande Publique

2.1.5. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom offerent wieħed jista' jissottometti offerti: 4

Termini tal-kuntratt:

Numru massimu ta' lottijiet li għalihom jistgħu jingħataw kuntratti lil offerent wieħed: 4

2.1.6. Raġunijiet għall-esklużjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Dokument tal-Akkwist

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0003

Titlu: Lot 03 (T3E3) - Travaux réseau Basse Tension (BT)

Deskrizzjoni: o Le présent lot ne comporte pas de tranche. Il concerne l'ensemble des travaux relatifs à la réalisation du réseau de distribution basse tension enterré sous les sentiers, depuis le générateur photovoltaïque jusqu'aux tableaux de distribution chez les usagers en partie privative, y compris ouverture et fermeture des tranchées. Le dossier comporte une solution de base à laquelle les candidats sont tenus de répondre. Pour le lot 03, les variantes sont autorisées pour le réseau BT. Des optimisations de tracé peuvent être proposées permettant de limiter les travaux en terrains difficiles (zones minérales et/ou arborées).
Identifikatur intern: Projet de Marché N°2025004030-T3E-Lot 03 (T3E3)

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħilijiet

Klassifikazzjoni principali (cpv): 45231400 Xogħol tal-kostruzzjoni tal-linji ta' l-enerġija elettrika
Għażiex:

Deskrizzjoni tal-ġħażiex: Le présent lot 3 ne comporte pas de tranche optionnelle.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: Aurère Mafate

Belt: La Possession

Kodiċi postali: 97419

Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pajjiż: Franza

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 58 Ĝimaghjejn

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 0

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 705 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar I-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

5.1.7. Akkwist strateġiku

Approċċi għat-tnaqqis tal-impatti ambjentali: Oħrajn

Għan socjali promoss: Opportunitajiet ta' impjieg għall-persuni qiegħda fit-tul, għall-persuni żvantaġġati u/jew għall-persuni b'diżabbiltà

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ✕ Capacité économique et financière Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : *Une Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2 recommandé ou équivalent) En application des articles R. 2142-6 à R2142-12 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande public, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'Entité Adjudicatrice. Les entreprises les plus récentes indiqueront également la date de création de la structure dans le cadre, à la place du ou des chiffres d'affaires concernés.

Kriterju: Kwalifikasi edukattivi u professjonalji rilevanti

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ✕ Capacité technique et professionnelle - références requises Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : *Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; *L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché nécessitera des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités. (***) Pour le lot 3 : 1) L'entreprise doit disposer de personnels possédant : °L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR encadrant et AIPR travaux) et doit produire : - Formulaire CERFA complété ; - Justificatif fondant l'autorisation (formation, etc.). Les attestations de formation correspondantes doivent être remises avec le dossier de candidature. °L'habilitation électrique . hors tension : B1, B1v, B2, B2v . sous tension : B1t, B2t Le candidat doit produire les titres d'habilitations, les justificatifs de formation et les justificatifs de remise à niveau périodique éventuels pour les personnels qui seront en charge sur ce marché. 2) L'entreprise doit disposer de moyens matériels et humains : en travaux de terrassements. *Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et

l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; *Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années portant sur les prestations auxquelles se réfère le marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque, et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les candidats qui ne sont pas en mesure de fournir ces éléments, en raison de leur date récente de création, peuvent prouver leur capacité technique par tout autre moyen. *En raison de l'indépendance de la mission de maîtrise d'oeuvre de celle de l'entreprise en charge des travaux, un candidat ne pourra être attributaire d'un lot si une entreprise d'études ou de maîtrise d'oeuvre avec laquelle il a des liens est attributaire du lot correspondant. C'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment d'autonomie et d'indépendance (organique, financière, structurelle, décisionnelle, etc.) entre les deux entreprises. Cette condition s'apprécie que l'opérateur économique soit seul ou dans le cadre d'un groupement et aussi au sous-traitant.

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: A) Candidature - Présentation au marché 1) Modalités restrictives de candidatures via un ou plusieurs groupements Les candidats peuvent présenter une offre en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques et photovoltaïques. 2) Appui sur d'autres opérateurs Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature des liens juridiques existant entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou de ces opérateur(s) économique(s) et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (tel que par exemple un engagement écrit, daté et signé de la personne habilitée à engager l'opérateur économique sur lequel le candidat s'appuie pour présenter sa candidature établissant que cet opérateur économique s'engage à mettre à la disposition du candidat ses capacités professionnelles, techniques et financières dans le cadre du marché, ou le formulaire DC4 « Déclaration de sous-traitance » ou équivalent, dûment complété, daté et signé par les personnes habilitées à engager juridiquement le candidat et l'opérateur économique, accompagnés de toutes les pièces pour justifier de sa situation juridique, de son intégrité et de son éligibilité, de son autonomie ou de son lien ou de son partenariat par rapport à une entreprise d'étude en électrification rurale, de ses capacités économiques et financières, professionnelles et techniques, ainsi que les références requises). En effet, en application de l'article R.2142-3 du code la commande publique, le candidat produit les mêmes documents demandés concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. 3) Entreprises liées / absence d'autonomie Il est rappelé que des soumissionnaires sont distincts que s'ils ont une autonomie commerciale. A défaut, elles ne peuvent être soumissionnaires, et leurs candidatures seront considérées comme irrégulières. Cette condition s'apprécie également lorsque le candidat participe à la candidature d'un autre opérateur. Les opérateurs économiques doivent donc être vigilants sur ce point s'ils ont des liens entre eux. B) Candidature - Eléments justificatifs demandés ☞ Situation juridique Les candidats devront fournir à l'appui de leur candidature : *Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un

document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. *Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). *Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. *Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2025, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. En cas de groupement, les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. *Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, Il est rappelé que « une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché ». En cas de groupement, l'habilitation du mandataire à représenter l'ensemble des membres du groupement au stade de la candidature et/ou de l'offre, En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés ci-dessus (à l'exception de la lettre de candidature (ou formulaire DC1) qui sera commune à l'ensemble des membres du groupement). ☈ Autonomie *Déclaration sur l'honneur soit d'autonomie de l'entreprise, soit de lien ou soit de partenariat avec une entreprise d'études d'électrification rurale figurant en dernière page du règlement de la consultation renseignée et signée.

Kriterju: Miżuri ta' ġestjoni tal-ambjent

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ☈ Intégrité et éligibilité *Le soumissionnaire doit fournir la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation renseignée et signée.

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Le « Prix » de l'offre apprécié au regard du montant résultant de l'acte d'engagement.

Kategorija tal-kriterju tal-għoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ġħoti: 60,00

Kriterju:

Tip: Kwalità

Deskrizzjoni: La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Kategorija tal-kriterju tal-għoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ġħoti: 40,00

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bNQIMGb_Cp

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bNQIMGb_Cp

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partcipazzjoni: Franċiż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Permessa

Deskrizzjoni tal-garanzija finanzjarja: Une retenue de garantie de 5 % sera exercée sur le montant de chaque situation de travaux, la taxe à la valeur ajoutée à la date de signature du marché étant incluse. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire dans les conditions fixées aux articles R. 2191-36 à R2191-42 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique.

Skadenza biex jintlaqqgħu l-offerti: 30/09/2025 10:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant,

Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 180 Jiem

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impieggi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont définies dans le DCE.

Forma legali li għandha tittieħed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: En cas de groupement, aucune forme particulière n'est imposée aux candidats. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire (article R. 2142-24 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique).

Arranġament finanzjarju: Les travaux du présent marché seront financées par une dotation du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) à hauteur de 80 % et sur diverses lignes budgétaires du SIDELEC.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

Irkant elettroniku: le

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal administratif de la Réunion

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation du (des) marché(s), les personnes susceptibles d'être lésées par ce manquement et ayant intérêt à conclure ce contrat, peuvent exercer les recours suivants : - Un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, - Un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

5.1. Lott: LOT-0005

Titlu: Lot 04 (T3E4) - Travaux paysagers

Deskrizzjoni: o La tranche ferme porte sur l'ensemble des travaux relatifs à la végétalisation périphérique de la centrale photovoltaïque, depuis la préparation du terrain (y compris défrichage initial du terrain, mise en culture, transport, préparation et amendement du sol) jusqu'à la prise en charge de la garantie de parfait achèvement après réception des plans. o La tranche optionnelle porte sur de l'entretien complémentaire. Ainsi, ces travaux comportent principalement la réalisation du défrichage, de l'arrosage et de l'entretien de la surface plantée pendant une année complémentaire.

Identifikatur intern: Projet de Marché N°2025004040-T3E-Lot 04 (T3E4)

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħliljet

Klassifikazzjoni principali (cpv): 45232200 Xogħliljet anċillarji għal-linji ta' l-enerġija elettrika
Għażiex:

Deskrizzjoni tal-għażiex: Tranche optionnelle : Le lot 4 comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle portant sur des prestations de services (entretien).

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: Aurère Mafate

Belt: La Possession

Kodiċi postali: 97419

Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pajjiż: Franzia

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 43 Ġimaghtejn

5.1.4. Tiġidid

Numru massimu ta' tiġidid: 0

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 126 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

5.1.7. Akkwist strategiku

Approċċ għat-tnaqqis tal-impatti ambjentali: Oħrajn

Għan socjali promoss: Opportunitajiet ta' impjieg għall-persuni qiegħda fit-tul, għall-persuni żvantaġġati u/jew għall-persuni b'diżabbiltà

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Reġistrazzjoni f'registru tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: A) Candidature - Présentation au marché 1) Modalités restrictives de candidatures via un ou plusieurs groupements Les candidats peuvent présenter

une offre en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques et photovoltaïques. 2) Appui sur d'autres opérateurs Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature des liens juridiques existant entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou de ces opérateur(s) économique(s) et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (tel que par exemple un engagement écrit, daté et signé de la personne habilitée à engager l'opérateur économique sur lequel le candidat s'appuie pour présenter sa candidature établissant que cet opérateur économique s'engage à mettre à la disposition du candidat ses capacités professionnelles, techniques et financières dans le cadre du marché, ou le formulaire DC4 « Déclaration de sous-traitance » ou équivalent, dûment complété, daté et signé par les personnes habilitées à engager juridiquement le candidat et l'opérateur économique, accompagnés de toutes les pièces pour justifier de sa situation juridique, de son intégrité et de son éligibilité, de son autonomie ou de son lien ou de son partenariat par rapport à une entreprise d'étude en électrification rurale, de ses capacités économiques et financières, professionnelles et techniques, ainsi que les références requises). En effet, en application de l'article R.2142-3 du code la commande publique, le candidat produit les mêmes documents demandés concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. 3) Entreprises liées / absence d'autonomie Il est rappelé que des soumissionnaires sont distincts que s'ils ont une autonomie commerciale. A défaut, elles ne peuvent être soumissionnaires, et leurs candidatures seront considérées comme irrégulières. Cette condition s'apprécie également lorsque le candidat participe à la candidature d'un autre opérateur. Les opérateurs économiques doivent donc être vigilants sur ce point s'ils ont des liens entre eux. B) Candidature - Eléments justificatifs demandés ☞ Situation juridique Les candidats devront fournir à l'appui de leur candidature : *Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. *Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). *Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. *Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2025, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. En cas de groupement, les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. *Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, Il est rappelé que « une même personne ne peut

représenter plus d'un candidat pour un même marché ». En cas de groupement, l'habilitation du mandataire à représenter l'ensemble des membres du groupement au stade de la candidature et/ou de l'offre, En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés ci-dessus (à l'exception de la lettre de candidature (ou formulaire DC1) qui sera commune à l'ensemble des membres du groupement). ☞ Autonomie ☞ Autonomie *Déclaration sur l'honneur soit d'autonomie de l'entreprise, soit de lien ou soit de partenariat avec une entreprise d'études d'électrification rurale figurant en dernière page du règlement de la consultation renseignée et signée.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ☞ Capacité économique et financière Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : *Une Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2 recommandé ou équivalent) En application des articles R. 2142-6 à R2142-12 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande public, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'Entité Adjudicatrice. Les entreprises les plus récentes indiqueront également la date de création de la structure dans le cadre, à la place du ou des chiffres d'affaires concernés.

Kriterju: Kwalifikasi edukattivi u professjonalni rilevanti

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ☞ Capacité technique et professionnelle - références requises Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : *Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; *L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché nécessitera des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités. *Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; *Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années portant sur les prestations auxquelles se réfère le marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque, et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les candidats qui ne sont pas en mesure de fournir ces éléments, en raison de leur date récente de création, peuvent prouver leur capacité technique par tout autre moyen. *En raison de l'indépendance de la mission de maîtrise d'oeuvre de celle de l'entreprise en charge des travaux, un candidat ne pourra être attributaire d'un lot si une entreprise d'études ou de maîtrise d'oeuvre avec laquelle il a des liens est attributaire du lot correspondant. C'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment d'autonomie et d'indépendance (organique, financière, structurelle, décisionnelle, etc.) entre les deux entreprises. Cette condition s'apprécie que l'opérateur économique soit seul ou dans le cadre d'un groupement et aussi au sous-traitant.

Kriterju: Miżuri ta' ġestjoni tal-ambjent

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ☞ Intégrité et éligibilité *Le soumissionnaire doit fournir la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation renseignée et signée.

5.1.10. Kriterji tal-ghoti

Kriterju:

Tip: Kwalità

Deskrizzjoni: La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Kategorija tal-kriterju tal-ghoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ghoti: 30,00

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Le « Prix » de l'offre apprécié au regard du montant résultant de l'acte d'engagement.

Kategorija tal-kriterju tal-ghoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ghoti: 70,00

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bNQIMGb_Cp

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bNQIMGb_Cp

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partcipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Deskrizzjoni tal-garanzija finanzjarja: Une retenue de garantie de 5 % sera exercée sur le montant de chaque situation de travaux, la taxe à la valeur ajoutée à la date de signature du marché étant incluse. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire dans les conditions fixées aux articles R. 2191-36 à R2191-42 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique.

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 30/09/2025 10:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 180 Jiem

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impieggi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont définies dans le DCE.

Forma legali li għandha tittieħed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: En cas de groupement, aucune forme particulière n'est imposée aux candidats. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire (article R. 2142-24 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique).

Arranġament finanzjarju: Les travaux du présent marché seront financées par une dotation du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) à hauteur de 80 % et sur diverses lignes budgétaires du SIDELEC.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

Irkant elettroniku: le

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal administratif de la Réunion

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation du (des) marché(s), les personnes susceptibles d'être lésées par ce manquement et ayant intérêt à conclure ce contrat, peuvent exercer les recours suivants : - Un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, - Un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n°358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organizzazzjoni li tippovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: SIDELEC Réunion

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Lot 01 (T3E1) - Travaux photovoltaïques

Deskrizzjoni: o La tranche ferme porte sur l'Ensemble des travaux relatifs la réalisation de la centrale photovoltaïque et la fourniture et mise en oeuvre d'un système de stockage composé d'accumulateurs électrochimiques de technologie Lithium fer phosphate (LiFePO4), y compris terrassement et enceinte clôturée. o La tranche optionnelle porte sur l'exploitation et la maintenance. Ainsi, ces travaux comportent la réalisation de l'ensemble des travaux nécessaires à la maintenance de la centrale pendant 2 années après la mise en exploitation
Identifikatur intern: Projet de Marché N°2025004010-T3E-Lot 01 (T3E1)

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijet

Klassifikazzjoni principali (cpv): 45251100 Xogħol tal-kostruzzjoni għall-impjanti ta' l-enerġija
Għażiex:

Deskrizzjoni tal-għażiex: Tranche optionnelle : Le lot 1 comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle portant sur des prestations de services (exploitation maintenance).

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: Aurère Mafate

Belt: La Possession

Kodiċi postali: 97419

Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pajjiż: Franza

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 58 Ġimaghnejn

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 0

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 1 185 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar I-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

5.1.7. Akkwist strateġiku

Approċċ għat-tnaqqis tal-impatti ambjentali: Oħrajn

Għan socjali promoss: Opportunitajiet ta' impjieg għall-persuni qiegħda fit-tul, għall-persuni żvantaġġati u/jew għall-persuni b'diżabbiltà

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ✅ Capacité économique et financière Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : *Une Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2 recommandé ou équivalent) En application des articles R. 2142-6 à R2142-12 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande public, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'Entité Adjudicatrice. Les entreprises les plus récentes indiqueront également la date de création de la structure dans le cadre, à la place du ou des chiffres d'affaires concernés.

Kriterju: Kwalifikasi edukattivi u professjonalji rilevanti

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ✅ Capacité technique et professionnelle - références requises Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : *Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; *L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché nécessitera des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités.

(**) Pour le lot 1 : l'entreprise doit disposer de personnels possédant : °Les habilitations électriques spécifiques à ce type de travaux de pose de Panneaux photovoltaïques (PV) à titre professionnel notamment : . Habilitations BR PV . Habilitations BR avec mention PV et .

Habilitation BP (opération de basse tension sur chaîne photovoltaïque) . Habilitation pour les travaux en hauteur Produire les habilitations et les justificatifs de formation ainsi que les remises à niveau éventuelles pour les personnels qui seront en charge sur ce marché. *Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; *Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années portant sur les prestations auxquelles se réfère le marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque, et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les candidats qui ne sont pas en mesure de fournir ces éléments, en raison de leur date récente de création, peuvent prouver leur capacité technique par tout autre moyen. *En raison de l'indépendance

de la mission de maîtrise d'oeuvre de celle de l'entreprise en charge des travaux, un candidat ne pourra être attributaire d'un lot si une entreprise d'études ou de maîtrise d'oeuvre avec laquelle il a des liens est attributaire du lot correspondant. C'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment d'autonomie et d'indépendance (organique, financière, structurelle, décisionnelle, etc.) entre les deux entreprises. Cette condition s'apprécie que l'opérateur économique soit seul ou dans le cadre d'un groupement et aussi au sous-traitant.

Kriterju: Registrazzjoni f'registratu tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: A) Candidature - Présentation au marché 1) Modalités restrictives de candidatures via un ou plusieurs groupements Les candidats peuvent présenter une offre en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques et photovoltaïques. 2) Appui sur d'autres opérateurs Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature des liens juridiques existant entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou de ces opérateur(s) économique(s) et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (tel que par exemple un engagement écrit, daté et signé de la personne habilitée à engager l'opérateur économique sur lequel le candidat s'appuie pour présenter sa candidature établissant que cet opérateur économique s'engage à mettre à la disposition du candidat ses capacités professionnelles, techniques et financières dans le cadre du marché, ou le formulaire DC4 « Déclaration de sous-traitance » ou équivalent, dûment complété, daté et signé par les personnes habilitées à engager juridiquement le candidat et l'opérateur économique, accompagnés de toutes les pièces pour justifier de sa situation juridique, de son intégrité et de son éligibilité, de son autonomie ou de son lien ou de son partenariat par rapport à une entreprise d'étude en électrification rurale, de ses capacités économiques et financières, professionnelles et techniques, ainsi que les références requises). En effet, en application de l'article R.2142-3 du code la commande publique, le candidat produit les mêmes documents demandés concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. 3) Entreprises liées / absence d'autonomie Il est rappelé que des soumissionnaires sont distincts que s'ils ont une autonomie commerciale. A défaut, elles ne peuvent être soumissionnaires, et leurs candidatures seront considérées comme irrégulières. Cette condition s'apprécie également lorsque le candidat participe à la candidature d'un autre opérateur. Les opérateurs économiques doivent donc être vigilants sur ce point s'ils ont des liens entre eux. B) Candidature - Eléments justificatifs demandés ☞ Situation juridique Les candidats devront fournir à l'appui de leur candidature : *Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. *Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). *Le candidat en

redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

*Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2025, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. En cas de groupement, les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. *Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, Il est rappelé que « une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché ». En cas de groupement, l'habilitation du mandataire à représenter l'ensemble des membres du groupement au stade de la candidature et/ou de l'offre, En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés ci-dessus (à l'exception de la lettre de candidature (ou formulaire DC1) qui sera commune à l'ensemble des membres du groupement). ☈ Autonomie *Déclaration sur l'honneur soit d'autonomie de l'entreprise, soit de lien ou soit de partenariat avec une entreprise d'études d'électrification rurale figurant en dernière page du règlement de la consultation renseignée et signée.

Kriterju: Miżuri ta' ġestjoni tal-ambjent

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ☈ Intégrité et éligibilité *Le soumissionnaire doit fournir la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation renseignée et signée.

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Kwalità

Deskrizzjoni: La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Kategorija tal-kriterju tal-għoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentajg, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ġħoti: 60,00

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Le « Prix » de l'offre apprécié au regard du montant résultant de l'acte d'engagement

Kategorija tal-kriterju tal-għoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentajg, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ġħoti: 40,00

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bNQIMGb_Cp

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bNQIMGb_Cp

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partcipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Mhux permessa

Deskrizzjoni tal-garanzija finanzjarja: Une retenue de garantie de 5 % sera exercée sur le montant de chaque situation de travaux, la taxe à la valeur ajoutée à la date de signature du marché étant incluse. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire dans les conditions fixées aux articles R. 2191-36 à R2191-42 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique.

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 30/09/2025 10:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 180 Jiem

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impiegħi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont définies dans le DCE.

Forma legali li għandha tittieħed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: En cas de groupement, aucune forme particulière n'est imposée aux candidats. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire (article R. 2142-24 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique).

Arranġament finanzjarju: Les travaux du présent marché seront financées par une dotation du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) à hauteur de 80 % et sur diverses lignes budgétaires du SIDELEC.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

Irkant elettroniku: le

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal administratif de la Réunion

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation du (des) marché(s), les personnes susceptibles d'être lésées par ce manquement et ayant intérêt à conclure ce contrat, peuvent exercer les recours suivants : - Un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, - Un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organizzazzjoni li tiprovo informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: SIDELEC Réunion

5.1. Lott: LOT-0002

Titlu: Lot 02 (T3E2) - Travaux de réalisation du local technique solaire

Deskrizzjoni: Le présent lot ne comporte pas de tranche. Il concerne l'ensemble des travaux pour la réalisation d'un local technique à ossature bois pour l'implantation des organes de la centrale photovoltaïque autonome avec stockage. Le dossier comporte une solution de base à

laquelle les candidats sont tenus de répondre. Pour le présent lot 02, les variantes seront autorisées pour le local technique solaire et pourront porter sur la nature des matériaux composant la structure porteuse ainsi que sur le mode de fabrication de la dalle béton (préfabrication avec assemblage in situ).

Identifikatur intern: projet de Marché N°2025004020-T3E-Lot 02 (T3E2)

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlilijiet

Klassifikazzjoni princiċi (cpv): 45232200 Xogħlilijiet anċillarji għal-linji ta' l-enerġija elettrika

Għażiex:

Deskrizzjoni tal-għażiex: Le présent lot ne comporte pas de tranche optionnelle.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: Aurère Mafate

Belt: La Possession

Kodiċi postali: 97419

Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pajjiż: Franza

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 28 Ġimaghtejn

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġid: 0

5.1.5. Valur

Valur stmat mingħajr VAT: 135 000,00 EUR

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Projett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

5.1.7. Akkwist strateġiku

Approċċ għat-tnaqqis tal-impatti ambjentali: Oħrajn

Għan soċjali promoss: Opportunitajiet ta' impieg għall-persuni qiegħda fit-tul, għall-persuni żvantaġġati u/jew għall-persuni b'diżabbiltà

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: A) Candidature - Présentation au marché 1) Modalités restrictives de candidatures via un ou plusieurs groupements Les candidats peuvent présenter une offre en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques et photovoltaïques. 2) Appui sur d'autres opérateurs Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature des liens juridiques existant entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou de ces opérateur(s) économique(s) et apporte la preuve qu'il en

disposera pour l'exécution du marché (tel que par exemple un engagement écrit, daté et signé de la personne habilitée à engager l'opérateur économique sur lequel le candidat s'appuie pour présenter sa candidature établissant que cet opérateur économique s'engage à mettre à la disposition du candidat ses capacités professionnelles, techniques et financières dans le cadre du marché, ou le formulaire DC4 « Déclaration de sous-traitance » ou équivalent, dûment complété, daté et signé par les personnes habilitées à engager juridiquement le candidat et l'opérateur économique, accompagnés de toutes les pièces pour justifier de sa situation juridique, de son intégrité et de son éligibilité, de son autonomie ou de son lien ou de son partenariat par rapport à une entreprise d'étude en électrification rurale, de ses capacités économiques et financières, professionnelles et techniques, ainsi que les références requises). En effet, en application de l'article R.2142-3 du code la commande publique, le candidat produit les mêmes documents demandés concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. 3) Entreprises liées / absence d'autonomie Il est rappelé que des soumissionnaires sont distincts que s'ils ont une autonomie commerciale. A défaut, elles ne peuvent être soumissionnaires, et leurs candidatures seront considérées comme irrégulières. Cette condition s'apprécie également lorsque le candidat participe à la candidature d'un autre opérateur. Les opérateurs économiques doivent donc être vigilants sur ce point s'ils ont des liens entre eux. B) Candidature - Eléments justificatifs demandés ☞ Situation juridique Les candidats devront fournir à l'appui de leur candidature : *Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. *Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). *Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. *Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2025, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. En cas de groupement, les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. *Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, Il est rappelé que « une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché ». En cas de groupement, l'habilitation du mandataire à représenter l'ensemble des membres du groupement au stade de la candidature et/ou de l'offre, En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés ci-dessus (à l'exception de la lettre de candidature (ou formulaire DC1) qui sera commune à l'ensemble des membres du groupement). ☞ Autonomie *Déclaration sur l'honneur soit d'autonomie de l'entreprise, soit de lien ou soit de partenariat avec une entreprise d'études d'électrification rurale figurant en dernière page du règlement de la consultation renseignée et signée.

Kriterju: Rekwiziti ekonomiċi jew finanzjarji oħra

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ☐ Capacité économique et financière Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : *Une Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2 recommandé ou équivalent) En application des articles R. 2142-6 à R2142-12 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande public, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'Entité Adjudicatrice. Les entreprises les plus récentes indiqueront également la date de création de la structure dans le cadre, à la place du ou des chiffres d'affaires concernés.

Kriterju: Kwalifikasi edukattivi u professjonalni rilevanti

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ☐ Capacité technique et professionnelle - références requises Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : *Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; *L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché nécessitera des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités. *Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; *Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années portant sur les prestations auxquelles se réfère le marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque, et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les candidats qui ne sont pas en mesure de fournir ces éléments, en raison de leur date récente de création, peuvent prouver leur capacité technique par tout autre moyen. *En raison de l'indépendance de la mission de maîtrise d'œuvre de celle de l'entreprise en charge des travaux, un candidat ne pourra être attributaire d'un lot si une entreprise d'études ou de maîtrise d'œuvre avec laquelle il a des liens est attributaire du lot correspondant. C'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment d'autonomie et d'indépendance (organique, financière, structurelle, décisionnelle, etc.) entre les deux entreprises. Cette condition s'apprécie que l'opérateur économique soit seul ou dans le cadre d'un groupement et aussi au sous-traitant.

Kriterju: Mżuri ta' gestjoni tal-ambjent

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: ☐ Intégrité et éligibilité *Le soumissionnaire doit fournir la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation renseignée et signée.

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Kwalità

Deskrizzjoni: La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés dans le règlement de consultation (RC) du DCE.

Kategorija tal-kriterju tal-għoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentagg, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-għoti: 40,00

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Le « Prix » de l'offre apprécié au regard du montant résultant de l'acte d'engagement

Kategorija tal-kriterju tal-ghoti piż: Fattur ta' ponderazzjoni (persentaġġ, eżatt)

Numru tal-kriterju għall-ghoti: 60,00

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bNQIMGb_Cp

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_bNQIMGb_Cp

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-partcipazzjoni: Franċiż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Varjanti: Permessa

Deskrizzjoni tal-garanzija finanzjarja: Une retenue de garantie de 5 % sera exercée sur le montant de chaque situation de travaux, la taxe à la valeur ajoutée à la date de signature du marché étant incluse. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire dans les conditions fixées aux articles R. 2191-36 à R2191-42 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique.

Skadenza biex jintlaqgħu l-offerti: 30/09/2025 10:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Perjodu waqt li l-offerta għandha tibqa' valida: 180 Jiem

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjieggi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont définies dans le DCE.

Forma legali li għandha tittieħed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: En cas de groupement, aucune forme particulière n'est imposée aux candidats. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire (article R. 2142-24 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique).

Arranġament finanzjarju: Les travaux du présent marché seront financées par une dotation du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) à hauteur de 80 % et sur diverses lignes budgétaires du SIDELEC.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

Irkant elettroniku: le

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal administratif de la Réunion

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation du (des) marché(s), les personnes susceptibles d'être lésées par ce manquement et ayant intérêt à conclure ce

contrat, peuvent exercer les recours suivants : - Un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, - Un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-procedura tal-akkwist: SIDELEC Réunion

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0002

Isem ufficjali: Tribunal administratif de la Réunion

Numru tar-reġistrazzjoni: 17974005500019

Indirizz postali: 27 Rue Félix Guyon C.S. 61107

Belt: Saint Denis

Kodiċi postali: 97404

Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pajjiż: Franza

Email: greffe.ta-reunion@juradm.fr

Telefoun: +262262924360

Indirizz tal-internet: <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

8.1. ORG-0001

Isem ufficjali: SIDELEC Réunion

Numru tar-reġistrazzjoni: 25974102300024

Indirizz postali: 10 rue Transversal Bel Air C.S. 91010

Belt: Sainte suzanne

Kodiċi postali: 97441

Sottodiviżjoni tal-pajjiż (NUTS): La Réunion (FRY40)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: Le responsable achats - marchés publics

Email: marches@sidelec.re

Telefoun: +262262202619

Indirizz tal-internet: https://sidelec.re/?page_id=1748

Profil tax-xerrej: https://sidelec.re/?page_id=1748

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-procedura tal-akkwist

10. Bidla

Verżjoni tal-avviż preċedenti li għandu jinbidel

:

Raġuni ewlenija għall-bidla

:

Korrezzjoni tax-xerrej

Deskrizzjoni

:

Modifications: - dans l'Étendue du marché en objet, la valeur estimée hors TVA, - de la date limite de réception des offres et - des conditions de passation du marché, s'agissant des critères de sélection des candidatures.

10.1. Bidla

Identifikatur tas-sezzjoni: LOT-0001

Identifikatur tas-sezzjoni: LOT-0002

Identifikatur tas-sezzjoni: LOT-0003

Identifikatur tas-sezzjoni: LOT-0004

Deskrizzjoni tal-bidliet: Dans l'étendue du marché en objet, la valeur estimée hors TVA est 2 151 000,00 euros HT au lieu de 2 151 000 000,00 euros HT. La date limite de réception des offres est le 30 septembre 2025 à 12h00 (heure locale) au lieu du 16 septembre 2025 à 12h00 (heure locale). Dans les conditions de passation du marché, les critères de sélection des candidatures) ont été actualisés.

Id-dokumenti tal-akkwist inbidlu fi: 01/09/2025

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: 6f80f480-d3fb-4352-9421-7ae5f42743f5 - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 17

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 01/09/2025 17:45:13 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli ufficjalment: Franċiż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 574364-2025

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 168/2025

Data tal-pubblikazzjoni: 03/09/2025